

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019

Présenté et animé par JULIEN BIGANZOLI, ARCHITECTE ET PRÉSIDENT DE L'OGBTP et PAUL-FRANÇOIS LUCIANI, ENTREPRENEUR ET VICE PRÉSIDENT DE L'OGBTP





« les Canaux »



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OGBTP DU 16 MAI 2019

- •Administrateurs présents :
- •Julien BIGANZOLI Yves GENTHON Jean-Claude LACAN Paul-François LUCIANI Karine MILLET Jean-François QUELDERIE Gilbert RAMUS Daniel SEMELET - Yvon TIXIER
- •Assistaient également :
- •Frédérik AMBERT (Office de la Meurthe et Moselle) Christèle DEMONT-ROSSI (Office du Rhône) -
- •Laure-Anne GEOFFROY (Office de la Marne) Christophe HUMBERT (Office de la Meurthe et Moselle) –
- •Philippe JAMBRESIC (Office de la Loire) Jacques LEROUX (Office des Deux-Sèvres) Dominique ORSINI (Office de la Meurthe et Moselle) François PELEGRIN (Office du Grand Paris) Victor SALVADOR (Office de l'Hérault) Laurent KOWLASKI (Office de la Moselle)
- •Christine DOMON, responsable administrative
- Administrateurs excusés :
- •Amandine BADET (pouvoir) Louis BESSARD (excusé) François CHEVALLEREAU (excusé) Cyril de ROCHEFORT (pouvoir) José GROLLEAU (excusé) Eric JOURDE (pouvoir) Cédric LECOMTE (excusé) Martine LIEN BOWANTZ (pouvoir) Cécile MAZAUD (excusée) Alain PIQUET (pouvoir) Yves TOULET (excusé)
- •Membres associés et Membres d'honneur excusés :
- •Jean-Pierre ANQUETIL Roger AUBERT Denis DESSUS Alain MAUGARD Jean-Claude SEGAUD Luc ZAVARONI



VISITE DES « CANAUX » LORS DE LA JOURNÉE DES PRÉSIDENTS LE 16 MAI 2019

En 2019, l'OGBTP oriente plus encore ses réflexions vers des préoccupations responsables et une construction vertueuse. L'évènement fondateur est l'organisation de la «Journée des Présidents» qui a eu lieu à «LES CANAUX», 6 quai de la Seine à Paris.

Cette maison des économies solidaires et innovantes est le vivier d'une communauté très engagée dans l'économie circulaire. «[Une démarche inclusive et écologique], La rénovation et l'aménagement du bâtiment ont été entièrement réalisés en économie circulaire. 95% des déchets ont été recyclés ou réinventés.»

«Une Rénovation [zéro déchet], l'ensemble des matériaux et déchets ont été soigneusement triés et pesé, puis réemployés directement sur site ou traités au sein de filières de revalorisation.»

Cette visite et ces échanges se voulaient le témoin non complaisant d'une réhabilitation circulaire et vertueuse qui cherche ses marques.

Même si le manifeste que nous recherchions n'est pas encore au point il sera pour notre association le point de départ d'une réflexion plus précise sur le Réemploi.

Cette expérience a pu montrer aux présidents présents la diversité des initiatives et techniques existantes tout en commençant à lister les freins qui existent encore (avis techniques, assurances etc..) pour atteindre les objectifs ambitieux de la Mairie de Paris qui souhaite systématiser ces pratiques pour l'ensemble de son patrimoine.





Visite de la maison « LES CANAUX » avec Noëmie Staskiewicz, Responsable d'exploitation de ce bâtiment réhabilité selon les principes de l'économie Circulaire – 6 quai de la Seine 75019 Paris.



RÉUNION A THÈME « LE BÂTIMENT CIRCULAIRE », APPROCHE PRATIQUE DE LA MAIRIE DE PARIS

INTERVENTION D'ISABELLE LARDIN LE 16 MAI 2019

A l'occasion de cette « journée des présidents et du Conseil d'Administration », notre interlocutrice était conviée après la visite, le matin-même, du site « Les Canaux » (sur le bassin de la Villette) pour évoquer la politique de la Ville de Paris en économie circulaire.

Isabelle LARDIN se présente comme responsable (ou cadre) d'une association environnementale œuvrant pour le compte de la Ville de Paris dans l'accompagnement de cette politique.

Dans un premier temps, elle restitue la problématique dans un contexte de forte croissance des déchets en corrélation avec le risque de raréfaction des ressources de proximité.

Elle cite quelques chiffres : ceux de l'ADEME pour qui seulement 30 % des 40 M de tonnes/ans de déchets sont recyclés, le reste étant enfoui.

Une situation d'autant plus préoccupante en lle de France qui « importe » 45 % de granulat et dont les besoins devraient passer à 65 % avec les grands travaux des J.O. et une ponction sur les territoires limitrophes.

Elle estime une augmentation de 17 % à 34 % des déchets meubles résultant des tunneliers d'où un risque de saturation d'ici 2025/2030. D'où la nécessité de changer de pratique et de mettre en place les bonnes filières de recyclage.

QU'EST-CE QUE « L'ECONOMIE CIRCULAIRE ? »

Elle s'articule autour de 5 axes :

- 1. Optimisation territoriale des flux (circuits courts)
- 2. Conception de bâtiments « sobres » (modularité et problématique de la déconstruction)
- 3. Un allongement de la durée de vie (pérennité des matériaux et des équipements)
- 4. Un bâtiment « créateur de ressources » (politique de l'utilisation des déchets et du réemploi)
- 5. Une implication et un management des parties prenantes (sensibilisation et formation des acteurs



CONCERNANT LA VILLE DE PARIS

Son patrimoine est estimé à 4100 bâtiments dont 3600 en gestion directe.

La ville intervient directement dans la gestion de 3 bailleurs sociaux pour un total de 7000 logements dont 4500 réhabilités ou à réhabiliter.

Un plan d'économie circulaire a été défini sur la période 2017/2020 avec un objectif « politique » de zéro déchet enfoui en 2020 pour les chantiers dont la ville de Paris est MOA et une feuille de route consistant à :

- Trouver des plates-formes pour le conditionnement et le stockage intermédiaire
- Expérimenter les opérations pilotes (en neuf ou en réha)
- Inscrire les bases réglementaires, législatives ou normatives pour le tri et le recyclage des déchets de chantier
- Créer et mettre en place un processus du don et de la valorisation
- Valoriser les actions

UN CHANTIER PRIORITAIRE: INSTALLER LES PLATES-FORMES DE TRANSIT ET DE REGROUPEMENT DES DECHETS

Cela doit passer par une étude prospective des terres excavées à Paris et de dimensionnement des besoins en plates-formes. Une première étude a été lancée en 2017 sur les besoins en plates-formes de transit en vue des J.O. (disponible en 2020).

Cette étude porte sur l'état des lieux à Paris et le « 93 » avec prospective sur la production de déchet par nature de matériaux et la recherche de solutions, avec l'identification du foncier disponible (temporaire ou pérenne) et la mise en place d'un maillage.

Isabelle LARDIN a fait un point de diverses expérimentations menées sur Paris en économie circulaire.

Parmi les exemples cités :

- « Les Canaux » : (95 % de matériaux recyclés hors mobilier)
- La démolition d'une crèche (Bourdan 75012) : 97 % de valorisation matière
- Une crèche (Justice 75020) : réemploi de portes
- Une médiathèque (Jean Quarré 75019) en cours



De la part des bailleurs sociaux :

ELOGIE-SIEMP (Prix Geste d'Or)

RIVP (Rue Olivier Métra – 75020): recyclage verre plat

I3F (Rue Amelot 75011): réemploi avec cycle de conservation/recyclage de dalles béton

PARIS HABITAT (caserne de Reuilly) : réemploi de radiateurs et carrelage

BATIGERE (Parmentier) : réutilisation du béton de démolition

AUTRE PROBLEMATIQUE: LA CREATION D'OUTILS

Elle s'inscrit dans le cadre de groupes de travail, avec, comme objectifs :

La certification

La définition d'accords-cadres pour la démolition, la déconstruction, le réemploi et le recyclage

L'analyse et la définition de retours d'expérience (ville et bailleurs sociaux)

Des diagnostics confiés à des maîtres d'œuvre en vue de projets

La création d'une « grammaire » et d'autres outils de suivi dans les projets de réha ou de construction

LA METHODOLOGIE

La décision de réemploi dépend :

De la valeur du patrimoine

De sa dimension esthétique

De la recherche de performance environnementale, énergétique et technique

De l'état des éléments (composition – niveau de pollution etc...)

La méthodologie passe par un audit préalable :

Vérification du respect des normes et de la réglementation

Contrôle technique à limiter au maximum

Réemploi : in situ

Mobilisation et formation des acteurs

Démontage soigneux des éléments réemployés

Information des réutilisateurs

Isabelle LARDIN évoque la certification et l'attribution de labels comme moyen d'influence les MAO dans l'établissement de leur cahier des charges.

En revanche, elle ne s'étendra pas sur le coût ou le surcoût du réemploi ni sur les moyens de contournement de cette politique ô COMBIEN VERTUEUSE.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Approbation du PV du 17 mai 2018

Rapport d'activité du Président :

Les ODB, L'OGBTP, Les partenariats,



LES ODB

« L'OGBTP s'adresse aux ODB et dirige ses actions vers eux, pour ce faire notre association nationale a créé une fiche navette sensée recenser les dernière informations au sujet des offices départementaux ainsi que leurs souhaits et aspirations. »



FICHE NAVETTE DES OFFICES DEPARTEMENTAUX 03.19

	OFFICES	PRESIDENTS	VOS THEMES 2018	VOS THEMES 2019	Date de votre PROCHAINE REUNION	Date de votre dernier COMPTE-RENDU à transmettre à km-karinemillet@orange.fr	souh VISI	ous aitez la TE de OGB	QUEL OBJECTIF	CHARTE signée	VOS OBSERVATIONS DIVERSES
04	ALPES-DE-HAUTE- PROVENCE	Cyrille FISCHMEISTER Architecte 04.92.79.02.96 fischmeister@architecte04.fr	2 3				OUI	NON			
06	ALPES-MARITIMES	Jean-François SAILLET Architecte 04.93.97.76.60 secretariat@sailletguerin.fr	2 3				OUI	NON			
07-26	DROME-ARDECHE	Jean-Claude MICHEL Architecte 04.75.54.76.25 michel.archis@wanadoo.fr	1 La sous-traitance 2 3	La sous-traitance avec édition du livret : « La sous-traitance en 30 questions ».	CA 26.03.19 CA 27.06.19		OUI		11.04.19 Présentation OGB devant COBATY 27.06.19 Les nano- matériaux	oui	
08	ARDENNES	Philippe BUTTICKER Architecte 03 24 33 37 47 butticker.philippe@wanadoo.fr	1 2 3				OUI	NON			
14	CALVADOS	Jean-Côme CHILOU Architecte 02.31.74.42.62 jc.chilou@mca-architectes.com	1 2 3				OUI	NON			
16	CHARENTE	François POIRIER-BORDAGE Architecte	1				OUI	NON			



LES ODB

« L'OGBTP s'adresse aux ODB dans le corps même de comptes rendus de nos bureaux mensuels qui leurs seront diffusés régulièrement et auxquels ils pourront répondre et participer »

PROCES-VERBAL DU BUREAU DU 14 MARS 2019

[Diffusé à tous les présidents des Offices Départementaux par mail]

EN BREF:

Les nouvelles et objectifs importants qui ressortent de ce bureau de MARS:

- Envoi des CR 2019, de la « fiche navette » et de la lettre aux présidents des Offices départementaux.
- RDV confirmé avec Mme Antoinette Guhl, adjointe à l'économie circulaire de la Mairie de Paris à l'hôtel de ville le 26 mars 2019.

DIALOGUE AVEC LES OFFICES DEPARTEMENTAUX :

- « Présidents des OD, n'oubliez pas de réserver votre <u>16 mai 2019</u> afin de nous retrouver à Paris pour la « **journée des présidents** » sur le thème du « **bâtiment circulaire** » !
- « Merci de remplir les nouvelles **« fiches navettes »** et de nous les renvoyer, ainsi nous pourrons mieux connaitre vos attentes et vos fonctionnements.



« Le centenaire de l'OGBTP » à la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé construite par Renzo Piano Building Workshop. Retour sur un événement plébiscité par l'ensemble de nos partenaires.







« Le centenaire de l'OGBTP »

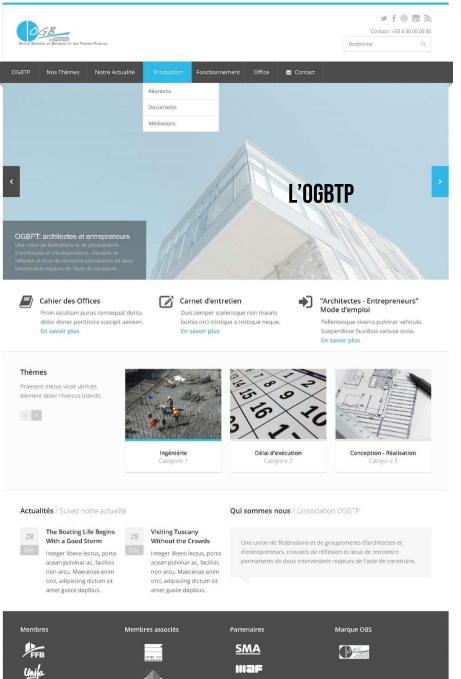
L'OGBTP







« Un nouveau site web », Julien Biganzoli, président de l'OGBTP a créé un nouveau site de l'OGBTP, adapté aux exigences des nouvelles pratiques, plus maniable, fonctionnel et évolutif, il pourra refléter l'actualité de l'OGBTP et relater ses évènements et réflexions en temps réel.







« Le Congrès des architectes »





« Les 40 ans de la loi Spinetta »

L'OGBTP

La SMABTP et plus précisément la fondation EXCELLENCE SMA nous a invité à participer à sa table ronde sur les 40 ans de la loi Spinetta.

Colloque dédié à Adrien Spinetta, auteur de la loi du 4 janvier 1978 qui porte son nom. Loi relative à la responsabilité et à l'asurance décennale de l'acte de construire en France.

L'ensemble des acteurs de la construction étant concerné, il était donc évident pour notre office de représenter entrepreneurs et architectes lors de ces débats.

C'est Julien Biganzoli qui représentait notre office et plus particulièrement les architectes.

L'idée étant de «mieux comprendre comment, en près de quarante ans, la loi, la jurisprudence ou même l'assurance ont pu amender l'idée initiale de son créateur» selon les mots du Président de SMABTP, Didier Ridoret.

Après une brève brillante rétrospective juridique de Mme Gwenaëlle Durand-Pasquier, professeur des universités, devant un auditoire très fourni dans l'amphithéatre du siège de la SMABTP ce fut au tour de Pauline Polgar, directrice des rédactions de BATIACTU groupe, d'animer le moment 1 de cette journée : la table ronde.

A cette occasion nous avons pu rappeler que le bâtiment n'était pas un bien de consommation courante et qu'il est très important que le maître d'ouvrage soit sensibilisé à ses responsabilités et aux risques qui sont indissociables de l'acte de construire.

Nous avons également pu faire part de notre regret de l'abandon du carnet d'entretien numérique rendu obligatoire en janvier 2017, et qui pouvait compléter la nécessité pour le SPS de fournir son DIUO en fin de chantier, ensemble de documents indispensables à une baisse de la sinistralité.

Puis Julien Biganzoli a évoqué le principe de solidarité du coût global que l'assureur pourrait prendre en compte en incitant les maîtres d'oeuvres et entreprises à ne pas pratiquer le dumping des honoraires et ainsi créer un cercle vertueux au service du bâtiment et de la diminution des sinistres.

Enfin, interrogé sur le contrôle technique nous avons pu conclure les débats en précisant que l'OGBTP avait fondé l'association Securitas en 1929, ancêtre des bureaux de contrôle que nous connaissons aujourd'hui. Petit retour en arrière afin d'éclairer le travail de notre comité technique et de sa publication sur le thème des bureaux de contrôle qui insistait sur l'impérieuse nécessité d'impliquer le contrôleur technique le plus en amont possible, c'est à dire pendant les phases d'études afin qu'il ne se désolidarise pas de l'objet et de sa responsabilité au sein du collectif qui bâtit. Rappel dirigé à l'attention des maîtres d'ouvrage qui semble-t-il, connaissent mal les missions du CT.



« Les 40 ans de la loi Spinetta »





« MAF, partenaire particulier »

En 2019, maitrisez vos chantiers du bout des doigts.





« le bâtiment circulaire – Comité interne de la ville de Paris » Julien Biganzoli et Amandine Badet rencontrent Mme Antoinette Guhl, 3° adjointe à la Mairie de Paris en charge de l'économie circulaire et des solidarités pour échanger et enclencher le cycle de nouvelles réflexions de l'OGBTP sur l'économie circulaire et le réemploi dans le bâtiment.



2017-2020



Rapport financier

- Comptes arrêtés 2017
- Point sur budget 2018
- Budget prévisionnel 2019



OGBTP 6/14, rue la Pérouse 75116 PARIS	Année 2009 Réalisé	Année 2010 Réalisé	Année 2011 Réalisé	Année 2012 Réalisé	Année 2013 Réalisé	Année 2014 Réalisé	Année 2015 Réalisé	Année 2016 Réalisé	Année 2017 Réalisé	Année 2018 Réalisé	Année 2019 Budget annoncé	Année 2019 Réalisé	Année 2020 Budget annoncé	Année 2021 Budget annoncé
D1	24 454	07.000	05 700						7.470	0.000	annonce	E 040		annonce
Personnel Personnel	24 451 24 451	27 683 27 683	25 703 25 703	-	-	-	-		7 172 7 172	9 096	-	5 040 5 040	-	-
reisonnei	24 431	21 003	23 103	-	-				1 112	3 036	-	3 040	_	-
Bureaux C.A. A.G	20 807	21 791	21 120	18 901	23 072	23 746	19 209	21 719	21 685	23 546	24 300	31 305	24 300	24 300
Centenaire OGBTP										18 640				
Déplacements province	497	1 287	1 766	1 279	196	160	2 704	2 625	1 669	2 314	2 500	503	2 500	2 500
Frais administratifs	2 355	2 253	2 253	2 253	2 253	2 261	2 282	2 943	2 304	2 340	2 400	2 376	2 400	2 400
Frais de fonctionnement	5 005	1 628	1 437	1 393	3 123	1 132	1 874	2 430	1 197	1 615	2 000	1 116	2 000	2 000
Site internet	881	491	766	808	715	777	1 462	757	754	757	1 000	991	1 000	1 000
Cotisations CAH / QUALIBAT					800	200	400	400	400	400	400	400	400	400
Guides/cd rom/Publications/IP	7 379	2 170	4 873	5 037	4 448				125		300	1 200	300	300
Assurances	378	331	336	344	360	366	371	379	388	408	350	416	350	350
Autres charges externes	37 302	29 952	32 550	30 014	34 968	28 642	28 302	31 254	28 521	50 019	33 250	38 308	33 250	33 250
Impôts et taxes	60	66	71	71	180	863	1 122	75			-		-	-
Prov s/créances	20	-	173	625	*	-			625		-		•	-
Divers	80	66	244	696	180	863	1 122	75	625		-	•	*	9
TOTAL CHARGES	61 832	57 701	58 497	30 710	35 148	29 505	29 424	31 329	36 318	59 115	33 250	43 348	33 250	33 250
Subvention FFB	17 350	24 738	32 253	2 000	11 592	- 1	-				-)-T	-
Cotisations	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200
OBS	13 666	9 093	900	8 160	4 087	3 721	-				-		-	-
Partenariat Guide		4 500				24 000	26 000	26 000	26 000	26 000	26 000	31 040	26 000	26 000
Participation livre centenaire							11111			4 000		7.01.01		The state of the s
Vente de CD-ROM	17 258	9 600	14 049	12 101	7 702	622	77				-		-	-
Produits financiers	386	92	185	171	66	76	3	-			50	503	50	50
Autres produits	4 220	477	1 910	-	2 500	34	75	22	7 797	9 096	-		-	-
TOTAL PRODUITS	62 080	57 701	58 497	31 632	35 148	37 653	35 356	35 222	42 997	48 296	35 250	40 743	35 250	35 250
RÉSULTAT	248	-	-	922	-	8 148	5 931	3 894	6 679	-10 819	2 000	- 2605	2 000	2 000



BILAN AU 31/12/2019

ACTIF NET	31/12/2019	31/12/208	PASSIF	31/12/2019	31/12/208
IMMOBILISATIONS NETTES Site internet 2 Amortissements -	170 2 098 72	-	REPORT A NOUVEAU	65 281	76 100
	389 - 389	U	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 2 605	- 10 819
Mobilier Amortissements	-	L.			
Total Immobilsations	2 098	10-	Total Capitaux propres	62 676	65 281
ACOMPTES VERSES			ACOMPTES RECUS		
<u>CLIENTS</u>	33 040	32 000	FOURNISSEURS	11 176	9 877
AUTRES CREANCES	1 051	1 051			
DEBITEURS DIVERS FFB		9 096	DETTES FISCALES ET SOC.		
DISPONIBILITES Placements Banque	37 663	30 287 2 725			
CHARGES CONST. D'AVANCE			PRODUITS CONST. D'AVANCE		
TOTAL GENERAL	/3 852	/5 158	TOTAL GENERAL	/3 852	/5 158



Élection du nouveau Bureau

C'est à l'occasion du 100ème anniversaire de l'OGBTP que Paul-François Luciani, président 2017-2018 a pu transmettre le relais à notre nouveau président, Julien Biganzoli, architecte et président de l'OBTP de Meurthe et Moselle. C'est à la Fondation Pathé-Seydoux qu'il a pu présenter son nouveau bureau élu pour trois ans:

- Julien Biganzoli : Président (architecte)
- Paul-Francois Luciani : Vice-Président et Past Président (entrepreneur)
- Jean-Claude Lacan: Trésorier (entrepreneur)
- Karine Millet : Secrétaire (architecte)
- Amandine Badet (entrepreneur)
- Yves Genthon : Past Président (architecte)
- Jean-François Quelderie (architecte)
- Cédric Lecomte (entrepreneur)
- Daniel Semelet : Past Président (architecte)
- Yvon Tixier (Architecte)

